

CENTRE DE FORMATION LOUISE COUVE

44/51/53, rue de la Commune de Paris
93 300 AUBERVILLIERS

☎ 01.48.11.49.30 / 📠 01.48.11.49.39

💻 ipa@couve.fr - Site Internet : www.couve.fr

Photo

DOSSIER D'INSCRIPTION

Organisation de « séquences »
d'Accompagnement pour remplir
le dossier de présentation des acquis
Livret 2 (VAE/DEAS)

Session choisie :

NOM :

PRENOM :

NOM DE JEUNE FILLE :

ADRESSE :

.....

CODE POSTAL : _ _ _ _ _ LOCALITE :

TEL : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _ PORT : 06 / _ _ / _ _ / _ _ / _ _

DATE DE NAISSANCE : _ _ / _ _ / _ _ _ _ VILLE de naissance :

PAYS de naissance : NATIONALITE :

N° de notification de recevabilité : Date de recevabilité :

PIECES A FOURNIR :

- 1 photo d'identité
- Copie de la notification de recevabilité
- Frais pour confirmation d'inscription : 20€ à l'ordre du C.F.L.C.
(Non remboursables)
- 1 enveloppe timbrée portant votre nom et adresse

SESSION CHOISIE :

- N° 1
- N° 2
- N° 3

SI PRISE EN CHARGE PAR L'EMPLOYEUR :

ETABLISSEMENT :

ADRESSE :

.....

Tel : Fax :

DATE : -- / -- / 20 -- SIGNATURE : CACHET ETABLISSEMENT :

SI CANDIDATURE LIBRE

50% minimum du montant de la formation doit être acquitté avant la rentrée. La totalité devra être réglée 1 mois avant la fin de la formation.

Toute formation commencée est due dans sa totalité.

Comment avez-vous connu le Centre de formation Louise Couvé ?

- Service Social Salon, forum Pages jaunes Internet
- Pôle-emploi. Relation Jeudis du CFLC Autres.....

DATE : -- / -- / 20 --

SIGNATURE du candidat :

**Organisation de « séquences »
d'Accompagnement pour remplir
le dossier de présentation des acquis
Livret 2**

Dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience en vue de l'obtention du DEAS, le CFLC met en place un accompagnement pour guider les candidats dans l'élaboration du livret N° 2.

Sur la base de 21 h, plusieurs sessions sont proposées, parallèlement au module obligatoire de 70 h.

Chaque session comprend :

- 2 matinées de **09h à 12h30**
- 2 journées de **9h00 à 17h00**, avec 1 h de pause déjeuner.

Total : 21 h

3 SESSIONS en 2012

☐ N° 1 : FEVRIER 2012

- Le jeudi 16 Février 2012 (matin)
- Les jeudis 23 Février et 22 Mars 2012 (toute la journée)
- Le jeudi 08 Mars 2012 (matin)

☐ N° 2 : MAI 2012

- Le jeudi 24 Mai 2012 (matin)
- Les jeudis 31 Mai et 28 Juin 2012 (toute la journée)
- Le jeudi 14 Juin 2012 (matin)
-

☐ N° 3 : SEPTEMBRE 2012

- Le jeudi 27 Septembre 2012 (matin)
- Les jeudis 04 et 30 Octobre 2012 (toute la journée)
- Le jeudi 18 Octobre 2012 (matin)

COÛT PAR SESSION : (*)

Prise en charge employeur : 315 €

Candidature libre : 252 €* (la moitié de la somme est due au 1^{er} jour de formation)

■ Frais d'inscription : 20 € (non remboursables en cas de désistement)

***toute formation commencée est due**

Programme :

Groupe de 8 personnes maximum
2 formateurs par session.

*Guidance personnalisée dans l'élaboration du Livret 2 : ***

- En groupe, explication sur les différentes parties du Livret 2 et reformulation des questions: parcours général puis module par module.
- Individuellement, aide au recensement des différentes activités effectivement réalisées par le candidat pour chaque module et aide au choix de 2 situations pertinentes puisées dans l'expérience du candidat pour illustrer chaque module.
- Travail personnel entre 2 journées : chaque candidat remplit les modules puis montre son travail la fois suivante au formateur (éventuels réajustements).

Travail sur l'entretien oral avec le jury :

- en groupe, explications sur le déroulement de l'entretien
- conseils personnalisés et réponses aux questions.

** En aucun cas, il ne s'agit de dire au candidat en quoi consiste la « bonne » pratique : le formateur ne s'appuie que sur la pratique réelle du candidat, tel qu'il la décrit.